

Feuilleton du Pays du dimanche : L'anneau d'argent

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 85

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248980>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

Avant le christianisme

Parmi les gloires et les légitimes fiertés de notre siècle, compte au premier rang sans contredit, la supériorité de sa civilisation. Mais ne point reconnaître que dans ses éléments les meilleurs et les plus nobles, elle dérive en lignes droites du christianisme, serait comme vouloir contester au soleil l'éclat de sa lumière et la chaleur de ses rayons. Pas moyen en effet, de révoquer raisonnablement en doute que ce ne soit de là qu'ait découlé dans nos sociétés modernes tout ce qu'il y a de grandes et élevées, tout ce qui y palpite dans les cœurs, de beaux et généreux sentiments. Chose néanmoins étrange et douloureuse à constater, bien que les sociétés demeurent tout imprégnées encore de christianisme, que cette religion soit la base même fondamentale sur laquelle elles subsistent, qu'à leur insu souvent, elles vivent chaque jour de ses bienfaits, une liberté de presse sans nom n'en méconnaît, n'en calomnie et n'en attaque pas moins, sa salutaire influence et ses magnifiques résultats. Non point qu'elle ne se fasse un drapeau des nobles sentiments qu'a suscités dans le monde le christianisme, mais ce qu'elle ne veut et n'accepte à aucun prix, c'est que ce soit de lui que soient venus ces sentiments. Rien n'est pourtant plus en désaccord avec la vérité qu'une telle prétention qui ne s'explique du reste que par une haine sectaire, au pouvoir de laquelle il appartient seule d'obscurcir à ce point les plus élémentaires notions d'histoire. Si simple, est en effet la vérité à cet égard qu'elle se réduit à une pure question d'histoire. Il n'y a presque qu'à en ouvrir les pages au hasard pour voir ce que la cruauté et la corruption avaient fait du cœur de l'homme pour y aper-

cevoir les inconcevables horreurs qui sont, cependant le fond, forment comme la trame et le tissu des mœurs payennes. Le trait caractéristique de la société antique, le premier fait affligeant qui frappe le lecteur, c'est qu'elle repose sur l'esclavage. Or l'esclavage est la plus haute expression du double mépris de l'homme e. du travail. Le mépris de l'un se lie logiquement au mépris de l'autre. Avili le travail des mains, n'a rien que d'humiliant et d'odieux aux regards du païen. Il ne peut donc convenir qu'à un être inférieur et méprisable comme lui. L'esclave est précisément cet être vil nécessaire. Dans cette ancienne forme d'organisation sociale, c'est sur lui que retombera uniquement le fardeau du travail. Aussi le mot de *liberté* n'aura-t-il d'autre sens que celui d'*oisiveté*. Ces esclaves qui proviennent les uns de l'achat ou de la guerre ; les autres nés et élevés dans la maison du maître, peuvent par le genre d'emploi qu'ils exercent, se ranger en trois catégories distinctes : les esclaves de l'intérieur, les esclaves des champs et les esclaves de l'atelier. Les premiers étaient assez nombreux. Même dans les maisons modestes on faisait parade d'avoir beaucoup d'esclaves. C'était une manière de paraître. Aussi la division du travail n'a-t-elle peut-être jamais été poussée aussi loin qu'à cette époque. On avait des esclaves pour ouvrir la porte au visiteur, d'autres pour l'introduire, d'autres pour soulever devant lui les tentures, d'autres pour l'annoncer. On en avait pour porter les plats sur la table, pour les découper, pour les goûter avant les convives, pour les servir. Tel esclave n'avait pour fonction que de dépecer les volailles. Chaque opération de la toilette d'une femme exigeait une esclave spéciale. Bien que tout le soin de l'esclave domestique fut d'étudier la volonté de son maître et de lui complaire, il ne laissait point dans son contact journalier avec lui d'avoir beaucoup à souffrir de ses caprices. Parfois, à cause de

leur trop grand nombre, ils mouraient dans certaines maisons presque littéralement de faim. Les esclaves, nombreux aussi du reste, employés à l'exploitation des fermes, travaillaient d'ordinaire sous les ordres d'un intendant armé d'un fouet. Ils étaient généralement enchaînés et la chaîne qui meurtrissait leur corps, ne les quittait ni le jour ni la nuit. Leur nourriture consistait principalement en de mauvaises olives tombées avant maturité. De l'eau mêlée de vinaigre était leur meilleure boisson. Les plus malheureux de tous cependant, étaient encore les esclaves enfermés dans d'infects ateliers souterrains appelés *ergastules*. Voici la navrante description que nous en donne Apulée, auteur païen du II^e siècle :

« Quels pauvres petits brins d'hommes que j'ai vus là. Toute leur peau enluminée de couleurs livides, imprimées par le fouet sur leur dos meurtri : leurs corps non pas couverts, mais ombragés par une souquenille en pièces ; leur tunique ou ce qu'ils avaient de tunique, laissant à travers les morceaux dont elle était faite, leur personne se révéler de toutes parts, leurs fronts lettrés, c.a.d. marqués de lettres au moyen d'un fer chaud, leurs cheveux rasés pour une moitié de la tête : leurs pieds dans des anneaux de fer : leur face blême à faire peur ; leurs paupières rougies par les fumeuses ténèbres d'une obscurité chargée de vapeurs etc.

La législation abandonne entièrement l'esclave à son maître. C'est sa propriété au même titre que ses troupeaux et ses champs. Il a le droit d'en user ou d'en abuser à sa volonté. Il n'est pas d'opprobres qu'il ne puisse lui infliger : pas de travaux pénibles dont il ne puisse l'accabler. L'esclave animalisé en un mot autant que le comporte sa nature d'homme, n'est pas traité sur un autre pied que l'animal lui-même. Son maître le vend, s'il y trouve plus de profit. Pour en tirer en ce cas plus d'argent, ainsi que Perse entre autres auteurs, nous le rapporte,

fatigue.

— Arriverons-nous bientôt ? demanda enfin la marquise.

Mais Arnauldet ne répondit rien, et mit un doigt sur sa bouche pour recommander le silence ; puis, écartant les ramures, il désigna de la main quelque chose qui s'agitait, à peu de distance, près d'une masure.

La jeune femme regarda et frémit, distinguant parfaitement les uniformes bleus d'un groupe de soldats qui allaient et venaient, préparant le repas du matin.

— C'est les derniers ; y en a plus maintenant.

— Comment, Arnauldet, ils étaient si près de nous !

— Mais nous passons au travers depuis trois heures ; y en a plus.

Il rit silencieusement d'un air de triomphe

Feuilleton du Pays du Dimanche 6

L'anneau d'argent

Mme de Lescure, habituée à toutes les vicissitudes par l'existence agitée qu'elle menait depuis qu'elle suivait le général à travers toutes les péripéties de la guerre, trouvait donc fort simple de n'avoir qu'un petit cheval de métayer pour la transporter, dans sa fuite, au fond des solitaires campagnes de la Vendée.

Son mari avait exigé qu'elle apprit à monter à cheval, mais la jeune femme s'était d'abord montrée fort peureuse au début de son éducation d'amazone ; fermant les yeux, se cramponnant à la crinière du cheval, elle ne voulait aller qu'au pas, sa monture tenue en main par

un serviteur. Cette fâcheuse poltronnerie avait disparu tout d'un coup depuis le jour où, ayant appris à l'improviste que son mari avait reçu une blessure dans une escarmouche avec les Bleus, elle sortit en courant du château de Clisson, sauta sur un méchant petit cheval mal sellé qui se trouvait là par hasard, et fit d'une traite trois lieues en trois quarts d'heure, par d'affreux chemins, pour aller retrouver le cher blessé. A partir de ce jour, elle oublia entièrement ses craintes et put ainsi suivre le général dans toutes ses campagnes.

Pendant des heures, la marquise et son guide voyagèrent ainsi ; le Vendéen, silencieux, attentif aux moindres bruits, fouillant des yeux la feuillée, et par moments filant dans les chemins creux bordés d'épaisses haies au grand trot du cheval qu'il accompagnait à longues enjambées, sans paraître éprouver la moindre

il saura l'engraisser dans une espèce de cage où il l'exposera ensuite en vente sur la place publique. Il s'en débarasse comme il l'entend, ne serait-ce qu'en le jetant dans ses viviers, quand il est devenu vieux et incapable de travailler. A Rome, quand il tombait malade, on l'abandonnait pour y mourir sans aide et sans secours d'aucun genre dans l'île du Tibre, près du temple d'Esculape. Si néanmoins il revenait à la santé, il se trouvait redevenu du même coup, propriété de son maître. A la merci complète de despotes inhumains et absolus, l'esclave était naturellement soumis à de fréquents et terribles châtements. Pour cela, les plus insignifiants motifs, les prétextes les plus futiles suffisaient. Pour un éternement, pour une simple toux peut-être mal réprimée, Sénèque et autres auteurs païens, nous représentent des esclaves obligés de tendre eux-mêmes leurs joues qu'on frappait de rudes coups de bâton qui soulevaient leur brisait les dents. A l'effet simplement d'activer leurs filles esclaves dans les multiples opérations de leur toilette, les matrones romaines n'étaient-elles pas armées de longues broches aiguës qu'elles enfonçaient profondes dans leur chair laissée en partie à nu dans ce but cruel. Pour quelques négligences apportées à son travail, l'esclave était atrocement fouetté. Sous ce régime de travail forcé, il se comprend que cela fut très commun. Dépouillé de ses vêtements, il était suspendu à un poteau avec un poids aux pieds d'environ cent livres. Des lanières de cuir garnies de nœuds, d'aspérités, de balles de plomb s'abattaient alors en une pluie de coups, tout le long de son corps étiré d'où le sang ne tardait point à ruisseler de toutes parts jusqu'à ce que parfois s'ensuivit l'évanouissement. Chose plus horrible encore, pour un rien, pour une parole maladroite, pour avoir par inadvertance brisé un objet de vaisselle, pour n'avoir pas résisté, mourant de faim à la tentation de goûter un débris de mets, un pauvre esclave sera impitoyablement mis en croix. Ou bien encore peut-être sera-t-il jeté en pâture aux murènes que pour la table raffinée du maître, on nourrissait à grands frais dans de magnifiques viviers. Juvénal nous dit que pour le premier supplice, il suffisait d'un pur et simple caprice du propriétaire d'esclaves. On devine assez aisément à quelle déchéance morale devait fatalement descendre l'esclave que tout autour de lui, dans la législation comme dans les habitudes, conspirait à abrutir et à dégrader. Dépouvé de tout droit et ne relevant dans le fait uniquement à tous égards, que de son maître et seigneur, on ne se gêne point pour dire et protester tout haut que l'esclave ne doit pas avoir d'autre loi, d'autre morale que la volonté quelqu'elle soit, de son maître. En lui obéissant, nous dit un auteur latin, un esclave ne peut jamais commettre un acte mauvais et répréhensible. Aussi le sentiment commun se trouve-t-il à se sujet parfaitement résumé dans ces paroles

et reprit sa course en hâtant l'allure de la bête pour ne la ralentir qu'en se sachant en complète sécurité. Pendant deux heures encore, ils continuèrent à marcher ; le soleil du matin s'élevait radieux dans le ciel d'un bleu intense ; une paix joyeuse s'étendait sur les champs coupés par les chemins enfoncés entre les arbres et par les bois d'un vert sombre qui rendaient cette contrée si malaisée à parcourir, mais, en même temps, si propice à la guerre d'embûches, de retraite brusque où excellaient les royalistes vendéens.

Le cœur serré d'angoisse, s'absorbant dans ses prières et dans la pensée de son mari, la marquise, à peine sensible à la fatigue, voyageait comme en un rêve. Où était à cette heure le général ? Avait-il pu échapper heureuse-

les du poète grec Ménandre : « Son maître est sa loi, sa cité, sa patrie, le but de sa vie, la règle pour lui du juste et de l'injuste. » Et l'esclavage n'est point une institution limitée à un seul peuple. A l'exception de la seule petite nation juive, nous le voyons exister chez tous les peuples avant le christianisme, chez les plus civilisés d'alors comme chez les plus barbares.

(A suivre).

J. MARTIN
curé de Pleigne.

Première absinthe

Lui, c'était une brute. D'abord maquignon, ensuite charretier, puis toucheur de bœufs à la Villette, il avait fini par prendre un débit de vins et liqueurs, juste en face de l'usine à gaz.

C'était là que les frères et amis venaient s'rotter le casse-poitrine et jouer au biribi.

Il y servait, digne et majestueux, aidé de sa femme, une plantureuse Aveyronnaise, qui répondait au nom d'Eugénie.

Obligé par sa profession d'être toujours en état de projeter un client au milieu de la rue, Machut se faisait souvent les poings sur sa « légitime ».

« Eugénie, t'as pas graissé le zanzibar !

— Pas graissé ! c'est-y possible ! et même que j'y ai passé...

— Pas graissé que je te réitère !

— Si !

— Non !

— Si !

— !!!

Et Eugénie, les deux yeux largement noirs, remontait, en hurlant, l'escalier en colimaçon, qui reliait le comptoir à la chambre nuptiale.

* * *

Un jour, la Providence estimant qu'Eugénie avait conquis assez de mérites ici-bas, lui envoya une pleurésie double.

Son noble époux, furieux de rincer des bouteilles tout seul, la traita d'abord du haut en bas ; puis, finalement fit demander le médecin du gaz.

Ce dernier déclara que la femme en avait pour quatre jours, après lesquels on pourrait rabattre les volets et écrire sur eux : « Fermé pour cause de décès. »

Machut lui remit deux francs en le traitant de « charcutier », et que si c'était pour arriver à un pareil résultat qu'il avait étudié jusqu'à trente ans ; eh bien ! franchement, le jeu n'en valait pas la chandelle !

Et comme Eugénie réclamait un prêtre, Ma-

ment à la poursuite de l'ennemi et mettre en sûreté les débris de son armée ? voilà ce qui lui revenait sans cesse à l'esprit. Ces inquiétudes la tourmentaient ; elle s'oubliait elle-même et ne pouvait songer qu'au moment où elle recevrait quelque nouvelle. Hélas ! quand serait-ce possible maintenant ? Elle savait bien que son mari ferait tous ses efforts pour ne pas la laisser dans l'anxiété et dans l'ignorance de sa destinée ; certes, il disposait à cet effet de dévouements sûrs et absolus, mais les hasards sont si grands ! mais il y a l'imprévu, les difficultés qui viennent entraver les résolutions, faire surgir l'impossible, arrêter l'élan des plus courageux.

Enfin, au détour d'un chemin encaissé sous une cathédrale de verdure, que suivait de chaque côté, à hauteur d'homme, ce petit sentier

chut jura, la main sur « La Lanterne », que jamais, au grand jamais, un curé, fût-il Pape, ne franchirait son comptoir !

Le propos fut répété par un chauffeur dans les batteries ; puis, le soir, dans les ménages ; et, lorsque le petit vicairé passa le long de l'avenue pour aller faire le catéchisme aux moutards, on le regardait avec un air d'avoir deux airs : « Ohé ! le curé ! toi qui a administré la femme à Bougnard, du Puy-de-Dôme, tâche donc moyen d'aller l'administrer, la femme au père Machut ! Il est de l'Aveyron, lui, c'est une autre histoire ! »

Alors le vicairé résolut d'y aller, et de tenter le même coup.

* * *

Il est 11 heures du matin : un débit, plein d'ouvriers atablés pour déjeuner ; des cris, du tabac, des chansons ; debout devant le comptoir, deux couvreurs, leurs outils aux pieds, discutent le nouveau ministère ; des bruits de cuillères, de fourchettes, de verres, des bouts de couplets, un commencement de dispute.

Tout à coup un silence absolu. — Un curé qui vient de tourner le bec de canne ! !

« Machut... un ratichon ! »

Machut préparait justement son fromage pour les desserts : d'un bond, il s'est retourné ; d'un coup d'œil il a compris. Malheur et massacre ! le curé qui vient administrer sa légitime.

« Qu'est-ce que vous venez f... ici ?

— ...

— Qu'est-ce que vous venez f... ici ?

— Ça fait déjà deux fois que vous me posez la question, fait le petit vicairé très calme.

— Oui... qu'est-ce que vous venez... ?

— Parfaitement : « f... ici ! » C'est compris. Et... c'est comme cela que vous recevez vos clients... ? Je viens prendre une consommation.

— Une... ?

— Consommation ! crie le vicairé impatienté... Ah ça ! est-ce que vous avez du coton dans les oreilles... ?

Eh, de l'air, le plus naturel, s'assied à une table, au milieu des ouvriers excessivement intéressés.

Machut le suit, ahuri et furieux.

« Alors... ?

— Alors... je veux une consommation !...

— Pourquoi faire ?...

— Ah ça !... est-ce que vous allez m'ennuyer longtemps comme ça... ? Dites donc, les amis !... quand vous lui demandez une consommation, est-ce qu'il exige que vous lui décriviez ce que vous voulez en faire ? Soyez tranquille, on vous la paiera !...

— Laquelle que vous voulez de consommation... ?

— Qu'est-ce que vous avez... ?

— De l'absinthe...

de piétons appelé alors « le chemin de la messe », apparut soudain une métairie d'aspect riant et champêtre ; une légère fumée bleue sortait en lente spirale du toit de chaume noirci par les ans, et sur lequel poussait en s'entrelaçant tout une végétation parasite, drue et fleurie.

— Voilà Sainte-Pexine, dit Arnouldet ; Migalou, le village, est par là, à une bonne lieue d'ici.

— Qui vais-je trouver dans la métairie ? dit la marquise sortant de sa rêverie.

(La suite prochainement).